Reims : un collégien condamné à 15 ans de prison pour le meurtre d'un autre élève (MàJ)

01/07/2022 à 19h32



01/07/2022

Un adolescent, âgé de 14 ans au moment des faits, a été condamné ce vendredi 1er juillet à 15 ans de réclusion criminelle pour le meurtre en juin 2021, à Reims, d'un collégien du même âge, poignardé après un différend .Un clip de rap, créé et diffusé sur Instagram par l'accusé, semble être à l'origine de la tension entre les deux jeunes.

En T-shirt blanc et le nom de la victime épinglé sur leurs vestes, les parents, les proches et des membres de l'association qu'ils ont fondée se sont rassemblés vendredi 1er juillet devant le tribunal pour enfant de Reims.

Opposés par un différend, deux collégiens, scolarisés dans l'établissement privé Saint-Joseph, s'étaient retrouvés dans le centre de Reims à la fin des cours le 2 juin 2021. Le mis en cause, qui tenait un couteau déjà déplié, avait bondi sur son camarade, lui assénant un coup de poing et le poignardant à la tempe. La victime, adoptée enfant à l'âge de 3 ans, était

décédée le 21 août à l'hôpital de Reims sans avoir repris connaissance.

Ce vendredi 1er juillet, l'adolescent, qui encourait une peine maximale de 20 ans, a été condamné à 15 ans de prison. En détention provisoire, il est maintenu en prison.

Rien n'a filtré des audiences, sur la personnalité de l'accusé ou les raisons du passage à l'acte. « Il parle peu », a seulement indiqué la mère de la victime. Les parents ont regretté que le procès ne soit pas public. « Il est important de savoir ce qui s'est passé et que les gens prennent conscience du crime odieux » commis, ont-ils dit aux journalistes.

Ouest France

23/08/2021

Près de trois mois après son agression, le collégien poignardé à la tempe à Reims (Marne) est mort samedi des suites de ses blessures.

[…]

L'agresseur présumé faisait l'objet d'insultes après avoir diffusé mi-mai sur le réseau social Instagram un clip de rap, « l'une de ses passions », qu'il avait tourné. Il y apparaissait avec l'opinel utilisé lors de l'agression. Il s'est défendu d'avoir prémédité de s'en servir. « La diffusion de ce clip lui avait valu d'être victime de moqueries de la part de plusieurs de ses camarades et notamment de la part de la victime, ce qu'il avait eu du mal à supporter », avait à l'époque expliqué le magistrat. Selon le mis en cause, les deux adolescents s'étaient déjà battus quelques jours auparavant au sein de l'établissement.

Entendus, ses parents avaient décrit un fils « gentil, réservé », qui aurait connu plusieurs situations de

harcèlement dès l'école primaire. Ils avaient déposé une main courante un an plus tôt, à la suite d'un différend, alors que leur fils était dans un collège public.

Le Parisien

07/06/2021

Le garçon de 14 ans qui a poignardé un élève de son collège, ce mercredi midi au centre-ville, a été écroué vendredi pour « tentative de meurtre ». Il reprochait à la victime des quolibets qu'il subissait après avoir tourné un clip de rap.

L'agression n'a même pas duré trois secondes, suffisantes pour faire basculer deux vies à seulement 14 ans. Un coup de poing suivi d'un coup de couteau en pleine tempe ont envoyé vendredi après-midi un collégien en détention provisoire tandis que sa victime est toujours hospitalisée dans le coma, avec un pronostic vital *«très engagé»* en raison de *«graves lésions intracérébrales»*. Tout ça pour des moqueries et des injures autour d'un clip de rap.

L'Union

02/06/2021

> *Un adolescent de 14 ans a été grièvement blessé à l'arme blanche dans le centre de Reims, et son agresseur présumé, du même âge, interpellé et placé en garde à vue, a indiqué le parquet à l' #AFP*
>
> *— Agence France-Presse (@afpfr) June 2, 2021*

Le pronostic vital d’un adolescent de 14 ans est engagé ce mercredi, après qu’il a été grièvement blessé à l’arme blanche vers midi à Reims.

L’agression s’est produite dans l’hyper-centre de Reims, près de la cathédrale. Le suspect, un adolescent du même âge que la victime, a été rapidement interpellé.

Le Progrès